REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3/4 - 2015

Hommages à Mariannick Le Bolloch

Textes recueillis par F. Bostyn & L. Hachem

Hommages à

Mariannick Le Bolloch

Textes recueillis par
Françoise Bostyn & Lamys Hachem

Société archéologique de Picardie
Président : Philippe Racinet
Président d'Honneur : Jean-Louis Cadoux
Vice-Président : Daniel Piton
Vice-Président d'Honneur : Marc Durand
Secrétaire : Jean-Marc Fémolant
Trésorier : Christian Sanvoisin
Membres de droit : Jean-Luc Collart,
Conservateur général du patrimoine,
conservateur régional de l'archéologie de Picardie
Pascal Depaepe, INRAP
Daniel Piton

siège social
Laboratoire d'archéologie
Université de Picardie Jules Verne
Campus, chemin du Thil
F - 80 025 AMIENS CEDEX

adresse administrative
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.sanvoisin60@orange.fr (commandes - trésorerie)
rap.daniel.piton@orange.fr (publications- questions diverses)

cotisation
5 € de cotisation

abonnement 2016
2 numéros annuels 55 €
Attention, les règlements doivent être libellés à l'ordre de
Revue Archéologique de Picardie
La Poste Lille 49 68 14 K

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

dépôt légal -décembre 2015
N° ISSN : 0752-5656

Sommaire

revue archéologique de picardie . trimestriel - 2015 - N° 3-4

directeur de la publication
Daniel Piton
rap.daniel.piton@orange.fr

adresse administrative et commerciale
47 rue du Châtel
F - 60 300 SENLIS
rap.daniel.piton@orange.fr
(questions d'ordre général)
rap.sanvoisin60@orange.fr
(commandes - trésorerie)

la revue archéologique de picardie
est publiée avec le concours de la Région de Picardie, des Conseils généraux de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, de l'Université de Picardie Jules Verne, du Ministère de la Culture (Sous-direction de l'Archéologie & SRA de Picardie).

comité de lecture
Didier Bayard, Tahar Benredjeb, François Blary, Adrien Bossard, Françoise Bostyn,Nathalie Buchez, Jean-Louis Cadoux, Benoît Clavel, Jean-Luc Collart, Bruno Desachy, Sophie Desenne, Jean-Pierre Fagnart, Jean-Marc Fémolant, Gérard Fercoq du Leslay, Lamys Hachem, Vincent Legros, Jean-Luc Locht, Noël Mahéo, François Malrain, Daniel Piton, Philippe Racinet, Marc Talon

Conception de la couverture
Daniel Piton
- Fouilles de l'enceinte de Maizy (Aisne), datée du Michelsberg avant 4000 cal. BC. © Fonds URA 12 du CNRS, Centre archéologique de Soissons, Inrap
- Statuette en terre cuite découverte dans l'enceinte de Maizy (Aisne), datée du Michelsberg avant 4000 cal. BC. © Fonds URA 12 du CNRS, Centre archéologique de Soissons, Inrap.

Imprimerie : Pierre Tollé Imprimerie
F - 62870 Buire-le-Sec
Tél. : 03 21 84 46 60

site internet
http://www.revue-archeologique-picardie.fr

5 • *Mariannick Le Bolloch (1953-2013)* par Jean-Luc Collart.

9 • *Fragments sensibles d'une grande aventure humaine et scientifique* par Jérôme Dubouloz.

13 • *Bibliographie de Mariannick Le Bolloch* par Sophie Desenne.

15 • *Tombe à incinération du Mésolithique à Concevreux (Aisne)* par Bruno Robert, Pierre Allard, Caroline Hamon, Charlotte Leduc, Yolaine Maigrot, Yves Naze & Corinne Thevenet.

33 • *Données récentes concernant les conditions de conservation des sites du Paléolithique final et du Mésolithique dans la moyenne vallée de l'Oise* par Clément Paris, Thierry Ducrocq, Céline Coussot & Sylvie Coutard.

49 • *Pont-sur-Seine "Le Haut de Launoy" Phase 3 (Aube). Une palissade au Néolithique récent et son système d'entrée* par Virginie Peltier & Sandrine Fournand.

61 • *Un site d'habitat du Néolithique ancien à Vénizel "Le Creulet" (Aisne)* par Michael Ilett, Pierre Allard, Michèle Chartier, Frédéric Gransar, Lamys Hachem, Caroline Hamon, Yves Naze & Aurélie Salavert.

83 • *Monument funéraire du Néolithique moyen à Moussy-Verneuil (Aisne)* par Bruno Robert.

97 • *Une sépulture post-Michelsberg (?) à Berry-au-Bac "La Croix Maigret" (Aisne)* par Corinne Thevenet, Michel Bailleu, Jérôme Dubouloz.

109 • *Deux inhumations du Néolithique moyen dans l'Oise* par Corinne Thevenet, François Malrain, Clément Paris & Estelle Pinard.

121 • *Les techniques de fabrication des poteries néolithiques de l'Aisne du Rubané au Néolithique final : choix et traditions* par Caroline Colas, Louise Gomart & François Giligny.

135 • *La sépulture collective du Néolithique récent de Rivecourt "Le Gascon" dans son contexte local (Oise)* par Denis Maréchal & Estelle Pinard.

155 • *Habitat et sépultures du Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain à Longueil-Sainte-Marie "Le Barrage" (Oise)* par Françoise Bostyn, Rose-Marie Arbogast, Benoît Clavel, Caroline Hamon, Caroline Kuhar, Denis Maréchal, Estelle Pinard & Ivan Praud.

207 • *Consommation et dépôts dans l'enceinte Michelsberg de Crécy-sur-Serre (Aisne, France)* par Lamys Hachem.

229 • *Le site de Cuiry-lès-Chaudardes "Le Champ Tortu" (Aisne) un village Michelsberg d'un nouveau type ?* par Caroline Colas, Yves Naze, Corinne Thevenet avec la collaboration de Fédéric Gransar

249 • *Stockage et mouture au Bronze final IIb à Guignicourt "L'Homme Mort" (Aisne)* par Bénédicte Hénon, Cécile Monchablon & Pascal Le Guen.

261 • *Nouvelles informations sur le grand établissement rural antique de Beaurieux (Aisne)* par Bénédicte Hénon, Richard Fronty & Véronique Pissot.

279 • *Trois occupations de pente aux âges des Métaux, à Pasly "Les Côteaux de Pasly" (Aisne)* par Sophie Desenne, Ginette Auxiette, Frédéric Gransar, Sabine Groetrembil, Pascal Le Guen avec la collaboration de Cécile Monchablon & Bruno Robert

305 • *Des occupations agricoles et artisanales du Bronze final, de l'antiquité et de l'époque Carolingienne à Villers-Cotterêts "Les Verriers" (Aisne)* par Karin Libert, Pascal Le Guen, Pierre-Marie Leroy & Véronique Pissot.

327 • *L'évolution d'un terroir au cours de la Protogistoire récente à Ourcel-Maison et Hardivillers (Oise)* par Nathalie Descheyer, François Malrain & Richard Rougier.

347 • *Amifontaine (Aisne), "Rue de Magnivillers". Quelques considérations sur la céramique du Bronze final/Hallstatt de la vallée de l'Aisne* par Louis Hugonnier & Pascal Le Guen.

361 • *Un habitat du Hallstatt final à Brissay-Choigny (Aisne)* par Guy Flucher & Sophie Desenne.

STOCKAGE ET MOUTURE AU BRONZE FINAL IIB À GUIGNICOURT "L'HOMME MORT" (AISNE)

Bénédicte HÉNON, Cécile MONCHABLON & Pascal LE GUEN

Une fouille préventive menée à Guignicourt "l'Homme Mort" (Aisne, fig. 1A), dont la prescription et le suivi ont été assurés par Mariannick le Bolloch, a permis de mettre au jour un petit noyau d'habitat daté du Bronze final IIb qui se singularise par la quantité et la qualité de l'outillage de mouture recueilli. Petit noyau qui démontre, une nouvelle fois, l'intérêt des prescriptions de fouille et des décapages sur ces sites protohistoriques qui, au diagnostic, pourraient sembler dérisoires et insignifiants - dans ce cas, quelques poteaux, une fosse - et qui, à la fouille, se révèlent riches d'informations.

Le site est implanté dans la vallée de l'Aisne qui traverse, dans ce secteur, le plateau crayeux champenois, de formation secondaire. L'habitat est localisé à environ 1,5 km de la rivière, au nord de celle-ci, et à une altitude de 70 m sur le versant nord d'un petit talweg orienté est/ouest (fig. 1B). Le substrat, affleurant sous la terre arable épaisse d'environ 0,20 m à 0,40 m, est constitué de craie sénonienne altérée, parfois mêlée de graveluche.

L'occupation est matérialisée par la présence de cinq bâtiments et deux fosses qui s'organisent le long d'un axe approximativement est/ouest, perpendiculaire à la pente (fig. 2). On peut estimer que cet ensemble long de 55 m et qui s'étend sur une surface de 500 m2 environ a été intégralement décapé, en raison de l'absence de structure sur la périphérie. Cependant, la densité de structures étant très lâche, il n'est pas possible d'exclure totalement la présence d'autres noyaux plus ou moins proches qui n'auraient pas été détectés lors du diagnostic.

D'ailleurs, une petite fosse (str. 52) avait également été mise au jour à 80 m au nord de cet ensemble durant le diagnostic. Si la contemporanéité de cette fosse avec l'autre ensemble de structures est établie par le mobilier, leur relation fonctionnelle n'est pas documentée dans la mesure où il n'a pas été vérifié par un décapage extensif s'il s'agissait d'une fosse isolée ou d'un second noyau (mais aucune autre structure n'a été repérée dans les tranchées de diagnostic environnantes bien qu'elles aient été multipliées dans ce secteur).

Des cinq bâtiments, quatre sont construits sur 4 poteaux, le cinquième en position centrale présentant une configuration légèrement différente. Bien qu'ils s'inscrivent tous dans une bande de quelques mètres de large, leurs orientations varient légèrement. Les bâtiments à quatre poteaux de plan

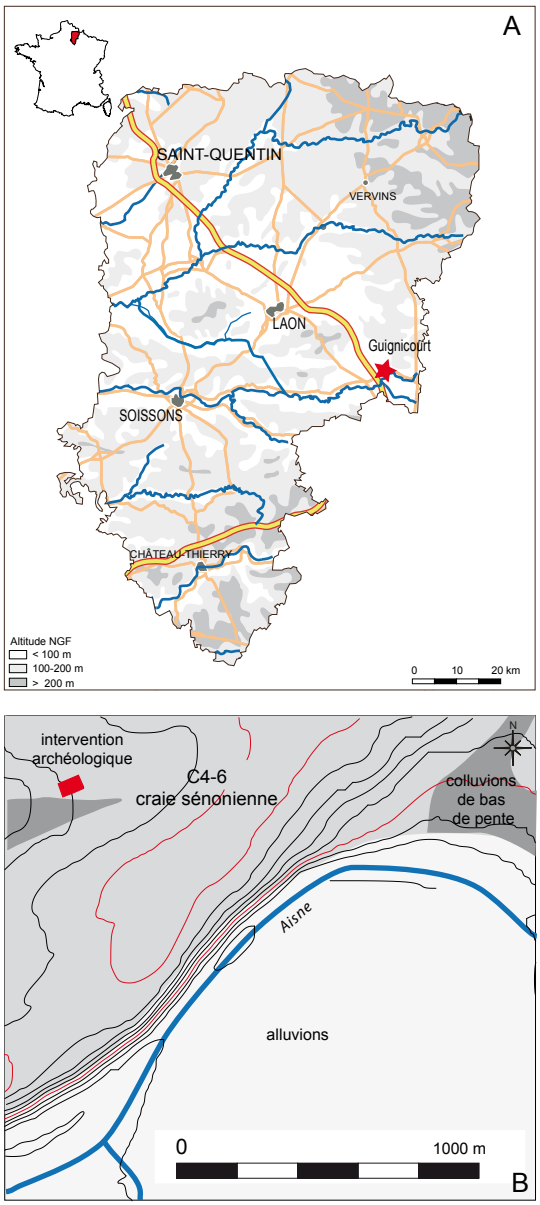

Fig. 1 - Localisation géographique (A) et topographique (B) du site de Guignicourt "l'Homme Mort", É. Mariette.

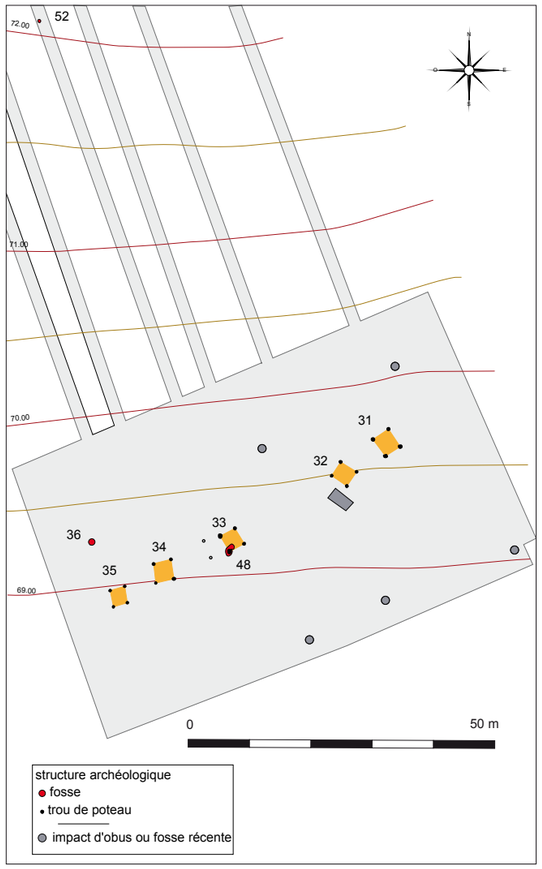

Fig. 2 - Plan du site, É. Mariette, B. Hénon.

carré et de 3 à 3,50 m de côté délimitent des surfaces comprises entre 7 m² pour le plus petit et 10,5 m² pour le plus grand. Les trous de poteaux mesurent de 0,40 m à 0,60 m de diamètre (moyenne 0,53 m), et de 0,14 m à 0,32 m de profondeur (moyenne 0,21 m). Lorsque les négatifs du poteau sont visibles, ils sont circulaires et mesurent entre 0,20 m et 0,30 m. On peut prendre pour hypothèse au vu des dimensions et des morphologies de ces bâtiments que ce sont des greniers surélevés destinés au stockage aérien des denrées, et omniprésents sur les sites protohistoriques (Gransar 2001).

Le bâtiment central (str. 33), dont le plan est moins lisible, est construit sur 4 ou 6 poteaux. Si trois des poteaux (pot. 1, 2 et 4) ont des dimensions et des remplissages semblables à ceux des autres bâtiments (fig. 3), le quatrième est marqué par la présence d'une fosse bilobée (pot. 3/str. 48) dont l'une des alvéoles (sud) a servi de trou de poteau. Deux outils de mouture posés de chant contre la paroi méridionale de la fosse nord marquent bien la limite entre les deux creusements (fig. 3B). En revanche, l'ensemble du comblement est homogène, et il n'a pas été possible de distinguer des remplissages différents qui pourraient témoigner d'un fonctionnement diachronique des deux creusements. Ce trou de poteau a des dimensions très supérieures aux autres (diamètre : 1,10 m et profondeur : 0,32 m) mais sa position incite à l'intégrer à la structure. La fosse 48, qui lui est donc contigüe, atteint 0,80 m de diamètre et 0,50 m de profondeur. Le fond est légèrement en pente vers le nord, plus profond. Les parois sont verticales à convexes. Les deux outils de mouture posés de chant n'ont pas été jetés dans la fosse mais bien disposés dans celle-ci, qui a par ailleurs livré un abondant mobilier. En revanche aucun reste carpologique n'a été conservé.

Les deux derniers poteaux, à l'est, sont plus petits, très peu profonds, comblés d'un sédiment clair, respectent les équidistances (environ 3 m) mais ne sont pas tout à fait sur le même axe. Il semble cependant possible de les associer, et deux hypothèses peuvent être retenues :

- il s'agit d'un grenier dont les 6 poteaux sont très différemment fichés dans le sous-sol, long de 5,50 m et large de 3 m, soit 16,50 m².

- il s'agit d'un grenier à 4 poteaux semblable aux autres (d'une surface de 9 m²) auquel est adossée une structure plus légère (auvent) nécessitant un ancrage dans le sol moins important (cf infra discussion sur l'outillage macrolithique).

À ce petit ensemble architectural s'ajoute une fosse peu profonde (str. 36), située une dizaine de mètres au nord du bâtiment 35 et similaire à la str. 48. Toutes deux ont livré de la céramique, et surtout des outils en pierre.

Enfin, une troisième fosse de petite taille (str. 52 ; diamètre : 0,60 m, profondeur : 0,10 m), éloignée du noyau principal (au nord de l'emprise) a livré les restes d'un vase de stockage. Cette configuration - présence de vase de stockage dans des fosses, en périphérie d'habitat - s'observe quelquefois pour des sites de cette période (Defressigne 2012).

Céramique et outillage macrolithique constituent l'intégralité des rejets desquels sont absents faune et torchis.

LA CÉRAMIQUE

Le corpus céramique représente un peu moins de 250 tessons, pour un poids d'environ 5 kg.

La céramique, montée au colombin, est en majorité dégraissée par ajout de calcaire pilé, de granulométrie fine à moyenne (< 3 mm), parfois très abondant (st. 52), mais plus souvent limité à quelques grains apparents. La céramique grossière présente une cuisson majoritairement oxydante, avec des teintes variant du bistre au rouge orangé.

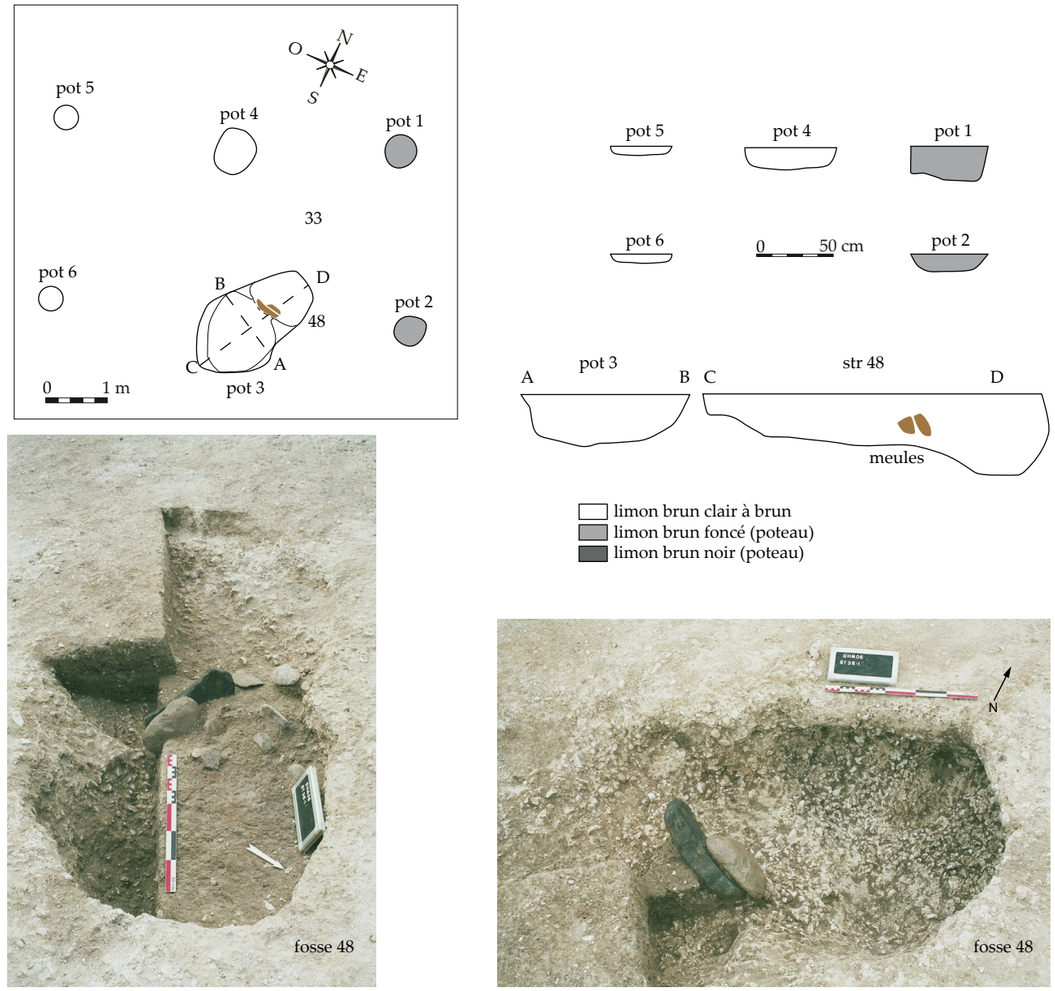

Fig. 3 - Plan et coupes du bâtiment 33 et de la fosse 48 où sont disposées les deux meules, B. Hénon.

La céramique fine, souvent de teinte brun gris à brun foncé, ne présente pas toujours de dégraissant apparent à l'œil nu. Dans quelques cas, on observe la présence de fine chamotte en sus du calcaire fin.

Ce petit lot regroupe une quinzaine de formes céramiques, caractéristiques de ce qu'on connaît pour le Bronze final, et représentant presque toutes les grandes familles de vases généralement présentes sur les habitats de cette période, à l'exception des micro-vases et des petits gobelets à boire, pourtant souvent abondants dans les corpus de cette étape chronologique. Le mobilier de tissage (pesons, bobines, fusaïoles) fait également défaut.

La fosse 52 a livré un unique vase de grande taille, très probablement un vase de stockage placé dans une petite alvéole. Ce vase incomplet qui a pu être reconstitué partiellement, présente une forme biconique.

Des trous de poteau des greniers et de la fosse 36 proviennent deux coupes à profil tronconique (str. 34 et 36), dont l'une à gradins internes, une jatte à profil concave et rebord fermé (str. 35), et un gobelet à épaulement marqué et haut col fermé (str. 36), typique de la phase ancienne du groupe Rhin-Suisse-France orientale.

La fosse 48 a livré deux coupes tronconiques dont l'une présente des gradins internes (fig. 4, n° 48-10) et l'autre est pourvue d'une rainure large sur la lèvre (fig. 4, n° 48-9). Deux coupes à profil convexe complètent les formes basses (fig. 4, n° 48-7 et 48-8). Une série de vases à profil en « S » constitue les formes hautes. Ils sont tous pourvus d'une épaule convexe, plutôt caractéristique du secteur est de la vallée de l'Aisne, en l'état actuel de la documentation.

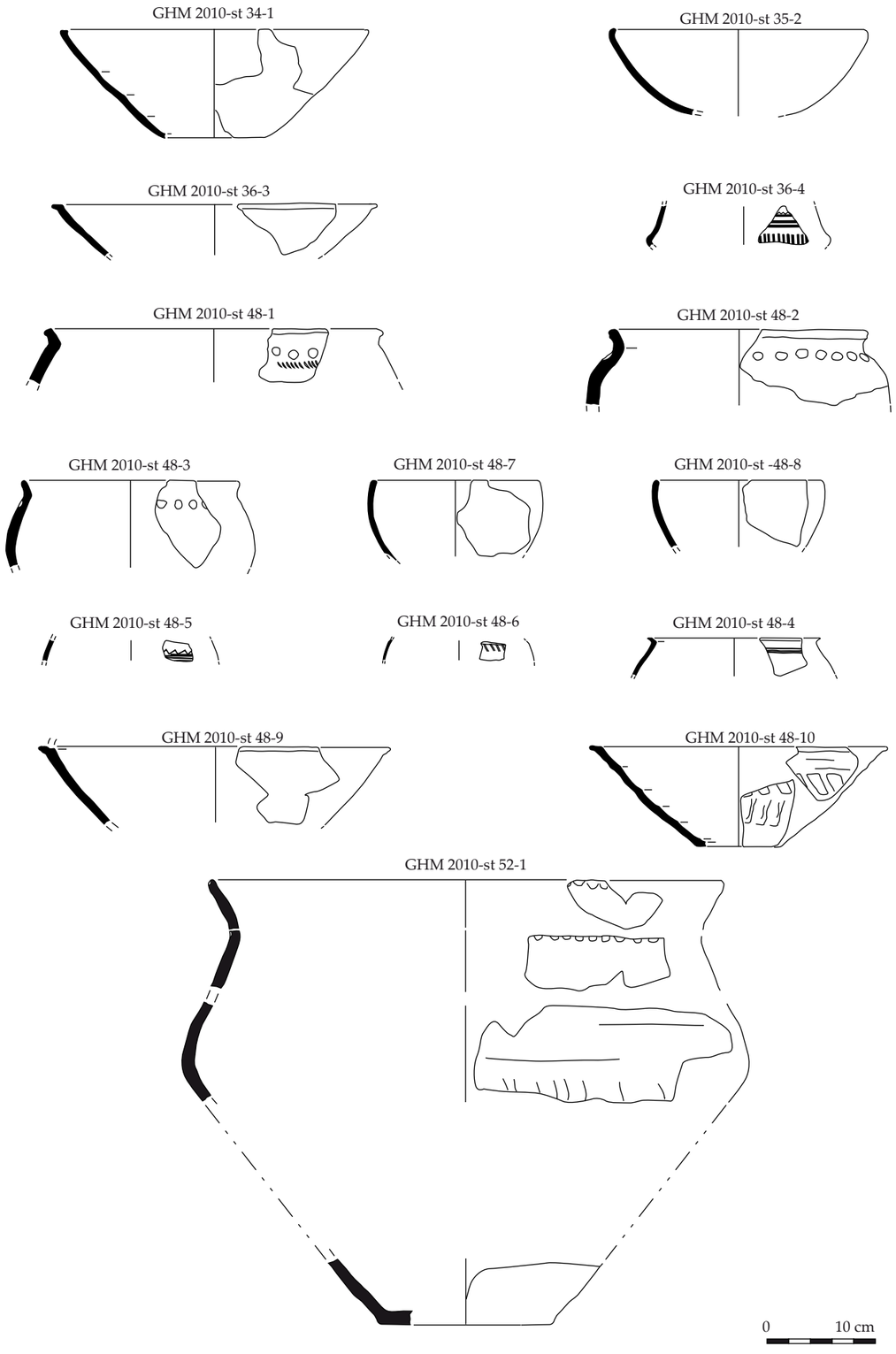

Fig. 4 - La céramique, P. Le Guen.

Trois d'entre eux présentent un état de surface grossier. Ils sont décorés d'une ligne d'impressions digitales située sous la jonction épaule/rebord (fig. 4, n° 48-1 à 3). Dans un cas, une seconde ligne d'impressions à l'ongle souligne ce décor grossier (n° 1). On retrouve le même type de décor sur le grand vase de la fosse 52 (fig. 4, n° 52-1), dont la lèvre est également décorée de pincements digitaux externes.

Les trois autres vases à profil en « S » sont de petit diamètre et de pâte fine brune soigneusement lissée. L'un d'entre eux est décoré de trois lignes d'impressions horizontales réalisées à la pointe mousse (fig. 4, n° 48-4). Un second est décoré de quatre lignes également à la pointe mousse, qui soulignent un bandeau de triangles réalisés à l'outil fin et tranchant (fig. 4, n° 48-5). Le troisième est décoré de très fines incisions obliques probablement réalisées avec un outil rigide très fin à 2 dents (fig. 4, n° 48-6).

L'utilisation de ce type d'outil est également attestée sur le gobelet à épaulement de la fosse 36. En effet, trois lignes d'incisions horizontales localisées sur le col rentrant, ainsi que les incisions verticales situées sur l'épaulement, sont réalisées à l'aide d'un outil produisant un décor extrêmement fin, d'au moins 5 dents (fig. 4, n° 36-4). Il s'agit probablement d'un peigne métallique. On connait ce type d'incisions sur un gobelet identique provenant d'une incinération localisée à quelques centaines de mètres au sud de ce site (Desenne & Gransar 1989). Le haut du vase de l'habitat de Guignicourt se distingue par un décor de petits triangles réalisés à l'outil tranchant situé au sommet du col.

C'est particulièrement la présence d'un gobelet à épaulement marqué et col fermé qui permet une attribution chronologique à la première phase de l'étape 2 du Bronze final définie par Patrice Brun pour le Bassin parisien (Brun, 1986), soit le Hallstatt A2 de la chronologie de Paul Reinecke (Reinecke 1906) enrichie ultérieurement (Müller-Karpe 1959). L'utilisation du « peigne métallique », qui commence à être bien documentée dans la vallée de l'Aisne et ses affluents, jusqu'au moins Villers-Cotterêts à l'ouest, corrobore cette hypothèse chronologique. Les formes biconiques, les épaules convexes, les rebords fermés des jattes et les gradins internes des coupes tronconiques abondent également dans le même sens.

L'OUTILLAGE MACRO-LITHIQUE

Les restes macrolithiques forment une petite série de 17 pièces pesant au total 15,337 kg. Elle est composée de 7 outils, 2 éclats de façonnage et 8 débris brûlés ou non. Ils proviennent, en quantité très différente, de quatre structures distinctes.

Les matériaux lithiques utilisés traduisent les potentialités du sous-sol régional : grès et calcaires sont majoritairement représentés, avec respectivement 9 et 5 pièces. Pour ces deux matériaux, on distingue différents faciès qui sont recensés localement : grès sableux, grès quartzitiques et grès coquilliers ainsi que calcaire à bivalves et calcaire fin dur.

De fait, le site est implanté dans la plaine crayeuse champenoise à proximité immédiate de la butte de Prouvais constituée des sables du Thanétien et du Cuisien ; il est dominé à l'ouest par la falaise tertiaire de la cuesta d'Île-de-France, plate-forme substructurale du Lutétien supérieur calcaire. Cette position permet de supposer un approvisionnement local soit en position primaire (sommet de butte tertiaire résiduelle pour les grès, ou flanc de coteaux pour le calcaire) ou encore en position secondaire (alluvions).

Grès quartzitiques, grès coquilliers et calcaire fin dur ont servi de support à l'élaboration d'outils (*cf. infra*).

Outre ces matières premières locales, il faut noter la présence de matériaux exogènes illustrés par un outil de mouture fragmenté en arkose et un autre, entier, en basalte.

L'arkose (ou « grès d'Haybes «) provient d'un niveau du Dévonien dans les Ardennes, à une centaine de kilomètres au nord-est (Pommepuy 1999, p. 119). Jusqu'à présent cette roche n'avait été rencontrée qu'à partir du Bronze final IIIb/Hallstatt ancien et principalement sur les sites orientaux de la vallée (Pommepuy 1999), avec quelques exceptions comme à Osly-Courtil, en aval de Soissons (Le Guen *et al*. 2005).

Le basalte a été examiné macroscopiquement : gris, finement vacuolaire, à petites inclusions noires. Différentes sources d'approvisionnement sont possibles, le Massif Central et sa chaîne des Puys (à plus de 500 km au sud), ou l'Eifel (Rhénanie-Palatinat, Allemagne soit approximativement à 300 km au nord-est de Guignicourt). L'observation macroscopique ne permet, hélas, pas de trancher entre ces deux origines possibles. En revanche, les caractéristiques typologiques (*cf. infra*) orientent plutôt nos comparaisons vers le massif de l'Eifel. De plus, envisager une provenance unique nord-occidentale des sources d'approvisionnement (arkose et basalte) semble recevable. En revanche, jusqu'à présent, les sites les plus anciens de la vallée de l'Aisne où de l'outillage de mouture en basalte a été inventorié dataient de La Tène D et concernaient des meules rotatives (Pommepuy 1999). Nous avons donc là, pour l'industrie meunière en arkose et encore plus pour celle en basalte, les exemplaires les

plus anciens reconnus sur les sites de la vallée. Pour les régions plus proches des gisements rhénans, et très largement approvisionnés durant l'Antiquité (Jodry 2011), le basalte est diversement présent pour ces périodes anciennes de la Protohistoire : en Alsace, un seul exemplaire connu est daté du Bronze final IIIb (comm. pers. F. Jodry). En Franche-Comté, la seule pièce en roche basaltique a également été découverte sur une occupation du Bronze final IIIb à Ruffey-sur-Seille dans le Jura (comm. pers. L. Jaccottey). En Champagne-Ardenne, deux pièces en basalte ont été découvertes dans des contextes du Hallstatt ancien (Ecury-le-Repos, étude C. Monchablon) et moyen (Vitry-la-Ville, étude S. Cousseran, G. Fronteau et L. Jaccottey). Enfin, en région Centre, à Villemondeur (vallée du Loing) une molette en basalte semblable à celle de Guignicourt provient d'un silo daté du Bronze final (*Rapport d'activité 2015 Groupe Meule*).

L'outillage provient exclusivement des fosses 36 et 48. L'outil en arkose a été retrouvé en deux fragments répartis au sein de chacune de ces deux fosses, attestant par là d'une contemporanéité de ces structures. Si le décompte en NMI montre une distribution analogue entre les deux fosses quant aux matériaux lithiques qui y ont été rejetés, ceux-ci sont moins semblables en terme de poids de matières premières, les deux outils de mouture entiers, dont celui en basalte, donnant plus de poids à la structure 48 (fig. 5). Enfin, bien qu'il soit délicat d'extrapoler à partir d'effectifs faibles, les deux fosses semblent complémentaires quant à la répartition des activités représentées par l'outillage : la fosse 48 rassemble l'essentiel des outils de mouture et les fragments thermiques tandis que la fosse 36 recueille les trois percuteurs (sans rapport avec les outils de mouture) et les débris. L'une pourrait-elle être l'atelier de fabrication/réfection des outils en pierre (str. 36), et l'autre l'atelier meunier (str. 48) ? Cette dernière, placée au contact, si ce n'est sous le grenier 33, pourrait correspondre à un aménagement d'une aire de travail, l'auvent supposé permettant le travail de meunerie à l'abri des intempéries et au plus près des stocks de céréales. Une organisation similaire (zone d'entretien/zone d'utilisation des moulins

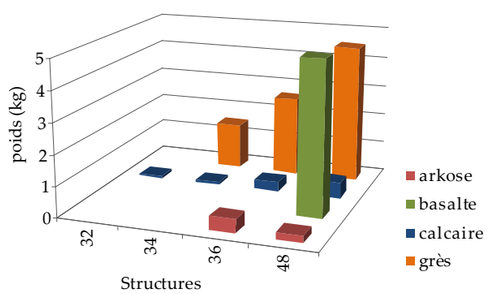

Fig. 5 - Distribution de l'industrie macrolithique par structure et par matériau en poids, C. Monchablon.

va-et-vient) a été récemment mise en évidence sur le site d'Athée (Côte d'Or) daté du Bronze final IIa/IIb (Jaccotey *et al.*, à paraître).

L'outillage est donc constitué de 7 éléments : 3 outils de mouture et 4 percuteurs.

Ces derniers sont soit en grès (3), soit en calcaire fin dur (1) et sont établis sur des galets alluviaux (fig. 6, n° 3) ou sur des fragments de bloc. Dans tous les cas, la morphologie du support est encore identifiable : l'usure n'a pas complètement remodelé ces outils. Leur usage semble donc plutôt de courte durée.

Malgré des dimensions en plan très raccourcies (4 x 13 cm), le fragment d'outil en arkose serait plutôt à classer parmi les meules à cause de son épaisseur de 7,5 cm en partie préservée (fig. 6, n° 1). Il s'agit d'une extrémité d'outil (2 bords contigus formant un angle droit) permettant d'observer un façonnage du flanc par martelage sur enlèvements préalables conférant des bords rectilignes à cet outil. Sur ce qui reste de surface active, on observe une usure très prononcée : le poli s'accompagne d'un lissage total des grains de quartz, d'un lustré couvrant et de longues stries parallèles.

Les deux autres outils de mouture, déjà évoqués plus haut, méritent toute notre attention.

Ces deux outils entiers, retrouvés associés, se trouvent positionnés de chant, contre la paroi de la partie la plus profonde de la structure 48 (fig. 6, n° 6). On imagine qu'un calage venait les maintenir dans une telle position (bord de fosse…).

Disposés (et non jetés) dans une fosse, surfaces de travail l'une contre l'autre, ces outils semblent bien rangés en vue d'une prochaine utilisation. Et cet appariement nous offre un moulin va-et-vient complet. Pourtant, cette assertion n'est pas évidente tant la forme de l'outil en basalte est peu commune sur les sites régionaux.

De forme très allongée avec les deux extrémités longitudinales légèrement plus larges que le corps, de section sub-triangulaire, de profil longitudinal naviforme et, qui plus est, en basalte : cet outil n'a pas d'équivalent régional connu (fig. 6, n° 4). Les stigmates, tant de façonnage que d'usure sont difficiles à déceler sur ce matériau. La courbure de la surface active est concave dans la longueur et plane transversalement. Le pourtour présente quelques enlèvements de part et d'autre d'une arête dorsale, probable vestige de la colonne basaltique (orgue) dont a été extraite cette pièce. Sur une moitié du dos de l'outil, le basalte se desquame. Cette altération ne résulte pas de l'extraction par éclatement thermique mais d'un contact répété avec de l'eau (*via* des sédiments imbibés sans doute) qui a affecté les deux

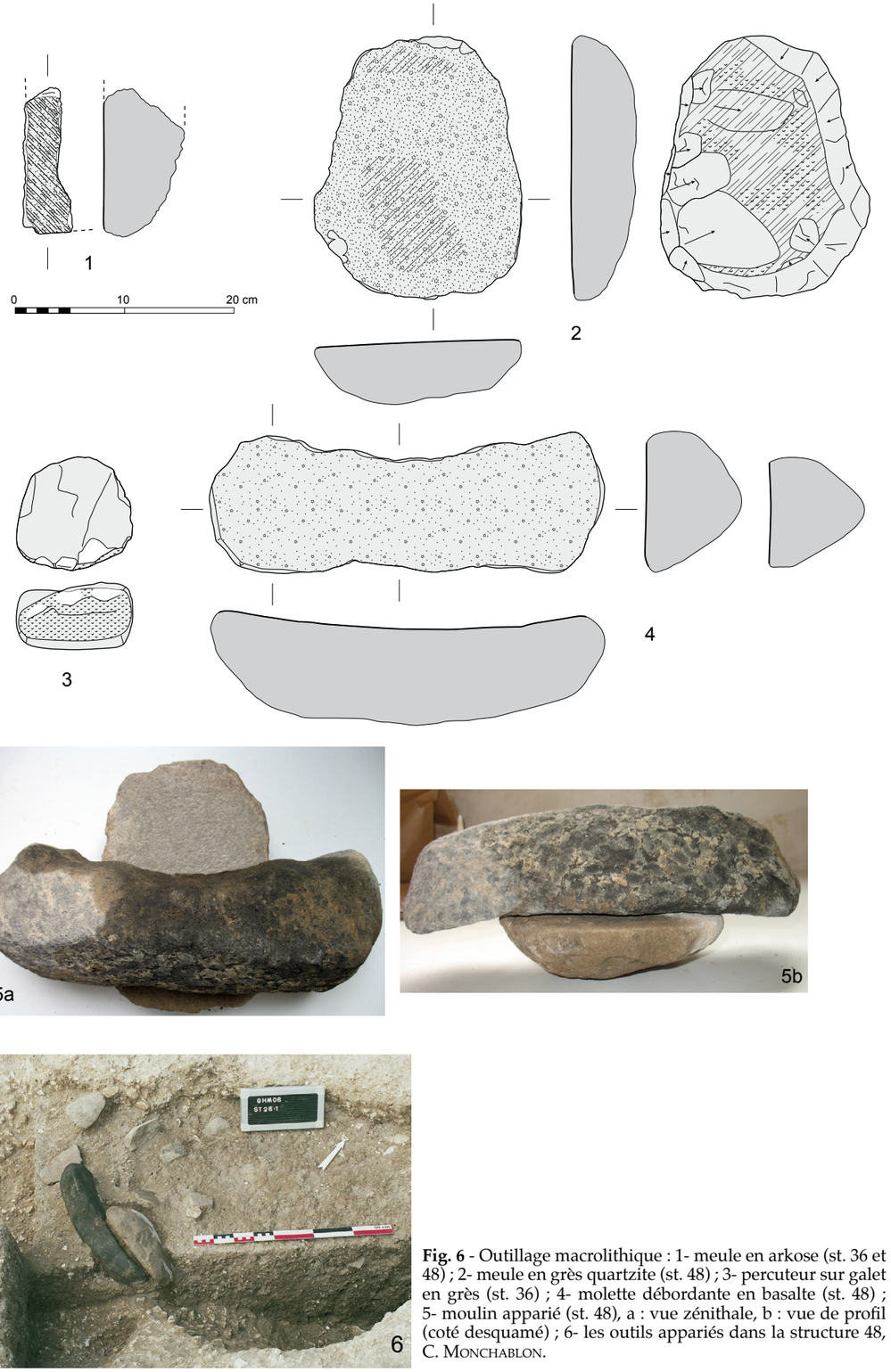

Fig. 6 - Outillage macrolithique : 1- meule en arkose (st. 36 et 48) ; 2- meule en grès quartzite (st. 48) ; 3- percuteur sur galet en grès (st. 36) ; 4- molette débordante en basalte (st. 48) ; 5- moulin apparié (st. 48), a : vue zénithale, b : vue de profil (coté desquamé) ; 6- les outils appariés dans la structure 48, C. Monchablon.

pièces puisqu'on observe des concrétions, typiques d'eaux stagnantes, sur le flanc gauche de la seconde pièce en grès. Ces deux parties détériorées des outils sont positionnées symétriquement l'une par rapport à l'autre et reposent chacune sur la paroi de la structure.

La seconde pièce entière, en grès quartzitique, est d'un type plus couramment rencontré à l'âge du Bronze sur les sites régionaux ou plus lointains. De forme trapézoïdale, son pourtour (flancs et dos) est entièrement mis en forme par des enlèvements larges aux arêtes estompées par martelage et polissage (fig. 6, n° 2). L'épaisseur est régulière (5,5 cm). La surface active, dressée par un piquetage régulier, est plane, légèrement convexe transversalement. L'usure s'y développe et a fait l'objet d'une réfection par un piquetage général qui évite cependant de suivre trop près la bordure (esquillement des bords ainsi écarté).

Les indices morphologiques et tracéologiques ne permettent pas d'attribuer avec évidence le rôle passif ou actif de chacune des deux pièces au sein du moulin manuel. Communément et dans les grandes lignes, un moulin va-et-vient est constitué d'une meule immobile située en partie basse, pièce plus large et plus lourde que sa molette et qui prend une courbure concave avec l'usure. Il existe cependant des cas de moulins à molettes dites débordantes (c'est-à-dire dont la longueur dépasse la largeur de la meule) ; les profils des surfaces actives des deux outils sont alors inverses des moulins classiques : molette concave et meule convexe (Hamon *et al.*, à paraître a). Mais dans les deux cas, la molette reste plus légère pour une meilleure maniabilité.

Qu'en est-il à Guignicourt ? La pièce la plus lourde (5,050 kg) est celle la plus étroite et dont la surface active est concave : il pourrait donc s'agir d'une molette débordante, exceptionnellement plus lourde que sa meule, du fait de sa matière (basalte). La morphologie du dos de cet outil peut confirmer cette interprétation : les deux pans assurent une bonne maniabilité et constitueraient en revanche une instabilité à combattre dans le cas d'une utilisation passive (meule). En contre partie, la meule en grès quartzitique serait parmi les exemplaires les plus courts connus. La réfection du mordant de la surface active de la pièce en grès et l'absence de lecture possible de stigmates d'usure sur le basalte nous empêchent de déceler des stries d'utilisations, ce qui nous aurait permis d'orienter le sens d'utilisation et donc de définir avec certitude le rôle de ces deux éléments d'un moulin. Si on reste sur cette hypothèse d'une molette débordante en basalte, on notera, que malgré un profil concave, la surface active n'accuse pas spécifiquement de marques aux points de contact avec la meule (fig. 6, n° 5). Ce trait pourrait indiquer une utilisation relativement courte de l'outil. Le profil légèrement (et non franchement) convexe de la meule en grès irait dans le même sens.

Tracer le phénomène débordant durant les siècles d'utilisation de moulins va-et-vient est en cours de caractérisation (Hamon *et al.*, à paraître a et b). En l'état actuel des connaissances, on observe que les molettes débordantes sont communes à toute l'Europe rubanée, notamment en Hesbaye belge, en Hainaut, dans le Limbourg hollandais, au Luxembourg et dans la vallée du Rhin (Hamon *et al.*, à paraître a). En France, ce type de molette est bien connu également au Néolithique ancien, dans les Rubané ancien et moyen alsacien et dans le Rubané récent Champenois (*ibid.*). Cependant, ce type de molette disparaît complètement des nombreux corpus de la fin de la séquence du Rubané en Picardie, Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France et Massif armoricain (*ibid.*), soit avec les cultures du Rubané final du Bassin de la Seine (RFBS) et du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain (B-VSG). « *À partir du Néolithique moyen, ces molettes sont majoritaires dans le Jura et la vallée du Rhône, mais moins nombreuses que leurs consœurs "courtes" dans le nord de la France, et présentes de façon quasi anecdotique dans les séries de la façade atlantique (gradient décroissant de l'est à l'ouest de la France et existence d'un influx " oriental")* » (*ibid.*). L'abandon de ce type de moulin est de nouveau total durant le Néolithique récent puis final et les débuts de l'âge du Bronze, avant sa réémergence, sporadique, vers la fin de l'âge du Bronze, puis bien marquée à l'âge du Fer (Hamon *et al.*, à paraître b). Au delà de ces comparaisons chrono-culturelles, l'agrandissement du cadre géographique d'observation jusqu'aux gisements de lave basaltique de l'Eifel apporte des similitudes typologiques significatives. Une étude récente sur les carrières d'extraction de basalte de l'Eifel s'attache notamment à caractériser les productions meulières et leur diffusion du Néolithique à l'époque romaine (Mangartz 2008). L'analyse typo-chronologique des outils de mouture va-et-vient, élaborée à partir des travaux de Holtmeyer-Wild (2000) mentionne un type naviforme (« *bootförmige Reibsteine* »), à dos à double pan (ou section triangulaire) semblable à l'exemplaire de Guignicourt : le type 3b (fig. 7). Celui-ci apparaît avec l'*Urnenfelderzeit* (Civilisation des champs d'urnes, dans laquelle s'inscrit le groupe culturel RSFo). L'outil en basalte de Guignicourt est donc bien calé typo-chronologiquement et selon toute vraisemblance, est parvenu dans l'Aisne - 300 km au sud-ouest de son lieu d'acquisition- sous forme de produit fini.

La découverte d'outils de mouture entiers reste assez rare et mérite d'être soulignée. En outre, à Guignicourt, nous avons affaire à une « quadruple rareté « : un moulin apparié entier à molette débordante en roche exogène.

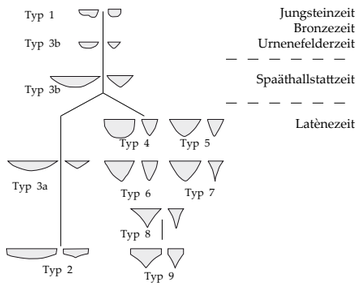

Fig. 7 - Typologie des meules de l'Eiffel, dans Mangartz 2008, p. 27, fig. 5 : « type d'outils de mouture de la carrière de lave romaine du Bellerberg près de Mayen - Type 1 : outil de mouture en forme de pain - Types 2, 3a, 3b : outil de mouture naviforme - Types 4-8 : outil de mouture en chapeau de Napoléon. D'après Holtmeyer-Wild (2000, fig. 5) », C. Monchablon.

Retrouvé au sein d'une structure particulière (fosse/trou de poteau de grenier), ce moulin pourrait désigner une aire d'activité meunière avec aménagement spécifique (fond de cabane sous auvent ?). Le travail de mouture ne se ferait donc pas au sein de la maisonnée, mais à proximité des zones de stockage de céréales. Le site est marqué par la présence d'outil de mouture d'une facture de grande qualité technique (façonnage poussé de tout le pourtour de la meule). Mais l'ensemble de l'industrie (outil de mouture et percuteurs) accuse une usure modérée qui indiquerait une occupation peu pérenne.

Le site de Guignicourt "l'Homme Mort" permet, par l'étude de l'industrie macrolithique, d'évoquer la présence de traditions continentales bien marquées (molette débordante) et d'un réseau d'échanges avec cette même sphère géographique continentale (Rhénanie et Ardennes). Plus précisément, la découverte de ces outils de mouture en matériaux exogènes (arkose des Ardennes et basalte probablement de l'Eifel), relance la question des liens, au début de l'étape 2 du Bronze final, avec ces régions plus orientales. En effet, dès 1986, Bernard Lambot et Marc Talon établissaient à partir des inhumations BFIIa/IIb d'Acy-Romance (à une trentaine de km à l'est de Guignicourt) des relations certaines entre vallée de l'Aisne et Rhin moyen, perceptibles tant au niveau de la culture matérielle que des pratiques sépulcrales et émettaient l'hypothèse de mouvements de populations depuis ces régions dès la première phase de l'étape moyenne du Bronze final (Lambot & Talon 1988).

CONCLUSION

Ce site localisé sur la partie haute d'un versant exposé au sud s'ajoute aux découvertes récentes de plusieurs habitats contemporains sur des positions topographiques similaires. Des choix d'implantation très diversifiés, et sur l'ensemble des niches écologiques disponibles semblent donc se dessiner au Bronze final. En regard des vestiges enregistrés, nous nous interrogeons sur la nature de ces occupations, sur leur probable spécialisation et l'interdépendance qui en résulte.

La configuration du site de Guignicourt "l'Homme Mort", avec ces quelques greniers et fosses qui s'étendent sur 500 m² environ est *a priori* assez classique pour la période et la région. Que ce soit à l'échelle locale ou régionale, ce type d'installation constitue le modèle le plus courant (Brun *et al.* 2005a et 2005b, Buchez 2011) : des sites peu étendus au sein desquels les bâtiments potentiels d'habitation sont absents. L'utilisation de radiers de fondation pour ces derniers, comme cela avait été mis en évidence par Jean-Claude Blanchet à Choisy-au-Bac et à Catenoy (Blanchet 1984) plutôt que l'architecture sur poteaux plantés, est l'hypothèse communément admise pour expliquer cette absence. Néanmoins, les découvertes de ces dernières décennies pour le nord du Bassin parisien ont livré quelques plans de bâtiments sur poteaux qui ne corroborent pas cette hypothèse. Une meilleure maitrise des assemblages architecturaux pourraient également justifier la nécessité d'ancrage au sol moins prononcés.

Le site de Guignicourt s'inscrit donc dans le schéma d'une petite unité domestique dont il manquerait le (ou les) bâtiment(s) d'habitation, sans caractère original. Cependant, l'assemblage des rejets est, lui, moins commun et se différencie de celui d'autres occupations du secteur (fig. 8). On a pu voir que le torchis et les rejets liés à la consommation carnée faisaient défaut. Concernant ces derniers, leur absence ne peut être imputable au milieu encaissant qui est crayeux et favorable à une bonne conservation des ossements. Il manque les gobelets à boire dans le corpus céramique, habituellement bien présents. L'industrie macrolithique occupe une place prépondérante tant en termes quantitatifs que qualitatifs : sept outils ont été identifiés dont quatre entiers (deux percuteurs et deux outils de mouture). Et plusieurs d'entre eux ont été fabriqués dans des matériaux exogènes, l'arkose en provenance des

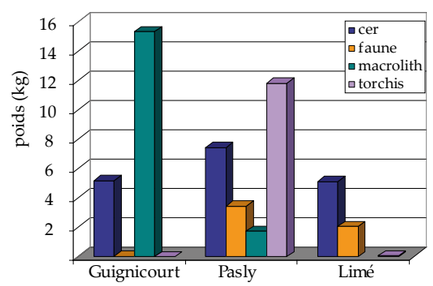

Fig. 8 - Distribution du mobilier par matériau sur trois sites Bronze final IIb/IIIa de l'Aisne, B. Hénon.

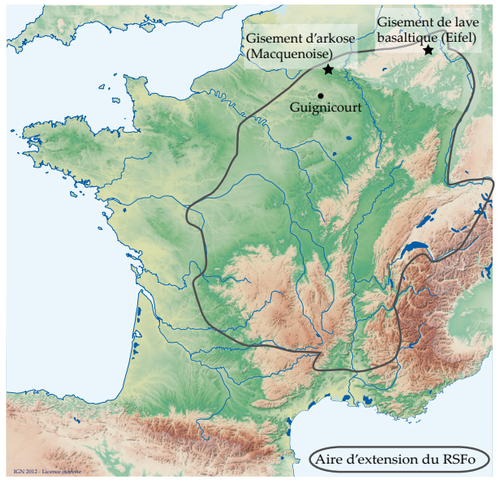

Fig. 9 - Aire d'extension du RSFo (d'après Brun 1986) et localisation du site de Guignicourt par rapport aux gisements de matière première d'arkose et de basalte, C. Monchablon

Ardennes (environ 100 km, fig. 9) et le basalte de l'Eiffel (300 km, fig. 9). Ces outils découverts loin de leur zone de production intègrent donc les circuits d'échanges à longue distance dans l'aire RSFo, de façon exceptionnelle pour ce qu'on en connait à l'heure actuelle.

Greniers, meules et céramique de stockage nous permettent de considérer que l'on est ici, non pas sur un site d'habitat tel une ferme, mais sur un secteur (ou un site) dédié à la meunerie et au stockage. Dans cette hypothèse, cette aire de stockage et de production dépend-elle d'un hameau ou d'une ou plusieurs fermes situées dans le terroir environnant, à l'instar de ce qui existe pour certaines nécropoles dont l'utilisation peut être commune à plusieurs fermes. La présence de meules exogènes peut-elle, *a priori*, être considérée comme une sorte de « valeur ajoutée » pour apprécier le statut du site ? Traduit-elle la présence dans la région de « migrants » ou faut-il n'envisager l'importation que du seul outillage ? Comment ce site s'intègre-t-il dans le réseau local ? Peut-on alors parler de site spécialisé ? Ce site témoigne-t-il d'un contrôle local et d'une centralisation des productions ? Autant de questions auxquelles il reste à répondre.

On manque encore de données, à l'heure actuelle, sur l'environnement proche du site de Guignicourt qui pourraient apporter des éléments de réponse. Il faut, cependant, relever, la présence de l'autre côté du vallon sec, et en vis-à-vis du site, d'une petite nécropole dont l'utilisation, d'après le mobilier, est synchrone (Desenne & Gransar 1989).

Ces deux unités archéologiques s'intègrent donc manifestement dans un même tissu d'occupations. On ignore, pour la nécropole fouillée sur quelques centaines de m², l'étendue et l'importance de son recrutement. En effet, certains petits noyaux funéraires composés d'une dizaine de fosses à incinération, par exemple à Berry-au-Bac (Cottiaux & Robert 1987), ne semblent pas avoir été utilisés sur le long terme. À l'inverse, d'autres nécropoles de la vallée révèlent une structuration et une envergure hors du commun (Le Guen & Pinard 2007). Il en est de même des sites d'habitat dont on commence à percevoir la variété, tant sur le plan fonctionnel que sur l'éventuel statut de leurs résidents. Si l'on ne connait pas l'étendue du cimetière de Guignicourt au Bronze final, on peut néanmoins souligner qu'il sera initiateur d'une longue tradition sur ce secteur qui restera dédié au domaine funéraire jusqu'à La Tène finale (Hénon *et al*. 2014, Pinard *et al*. 2007).

Dans cette société où se met en place une structuration sociale plus complexe perceptible à travers les nécropoles mais également les habitats au sein desquels des rangs hiérarchiques se distinguent, l'hypothèse de sites plus ou moins spécialisés prend toute sa place, comme il a pu être récemment démontré sur le site Bronze final IIb-IIIa de Villlers-Cotterêts dans l'Aisne (Libert *et al*., ce volume).

BIBLIOGRAPHIE

BLANCHET Jean-Claude (1984) - *Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le nord de la France*, Mémoires de la Société préhistorique française, 17, éd. Société préhistorique française.

DEFFRESSIGNE Sylvie (2012) - « Évolution du stockage au sein d'un terroir entre le IXe et le IIe s. avant notre ère», *Archéopages*, n° 34, juillet 2012, p. 28-37.

DESENNE Sophie & GRANSAR Frédéric (1989) - *La nécropole protohistorique de Guignicourt "L'Homme Mort"(Aisne)*, rapport des sondages préliminaires de la campagne de l'automne 1989, URA n°12 du CNRS, SRA Picardie.

BRUN Patrice (1986) - *La Civilisation des Champs d'Urnes, étude critique dans le bassin parisien*. Documents d'Archéologie Française n° 4, éd. de la Maison des Science de l'Homme, Paris.

BRUN Patrice, CATHELINAIS C., CHATILLON Sébastien, GUICHARD Yves, LE GUEN Pascal, NERE Eric (2005a) - « L'âge du Bronze dans la vallée de l'Aisne », dans BOURGEOIS Jean & TALON Marc (éd.) - *L'âge du Bronze dans le nord de la France dans son contexte européen*, Actes des congrès nationaux des sociétés historiques et scientifiques, p. 189-208.

BRUN Patrice, BUCHEZ Nathalie, GAUDEFROY Stéphane & TALON Marc (2005b) - « Bilan de la protohistoire ancienne en Picardie» dans *La recherche archéologique en Picardie : Bilans et perspectives*, Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, 2005, p. 99-120.

BUCHEZ Nathalie (2011) - « La Protohistoire ancienne. Recherche et fouilles de sites de l'âge du Bronze à La Tène ancienne sur les grands tracés linéaires en Picardie occidentale. Questions méthodologiques et résultats scientifiques » dans BAYARD Didier, BUCHEZ Nathalie & DEPAEPE Pascal (éd.) - *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie, 1ère partie*, Revue Archéologique de Picardie, n° 3/4, 2011, p. 121-199.

GRANSAR Frédéric (2001) - « Le stockage alimentaire à l'âge du Fer en France septentrionale : complémentarité des structures et tendances évolutives » dans *Les installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*. Actes du colloque du PCR de Paris, 1997. MARION S. & BLANCQUAERT G. (Éd.). Études d'Histoire et d'Archéologie 6. Éditions de l'École Normale Supérieure, Paris, p. 277-297.

HAMON Caroline (2006) - *Broyage et abrasion au Néolithique ancien. Caractérisation technique et fonctionnelle de l'outillage en grès du Bassin parisien*, BAR International Series 1551, Archaeopress, Oxford.

HAMON Caroline, BRISOTTO Vérane, JACCOTTEY Luc, MONCHABLON Cécile, COUSSERAN-NERE Sylvie, DONNART Klet, DUDA Tristan, GISCLON Jean-Luc & MILLEVILLE Annabelle, à paraître - « Les molettes débordantes au Néolithique : définition et premier état des lieux » dans O. BUCHSENSCHUTZ, G. FRONTEAU, S. LEPAREUX-COUTURIER (dir.) - Actes du colloque *Les meules à grain du Néolithique à l'époque Médiévale. Technique, culture, diffusion* », Reims, mai 2014. Revue Archéologique de l'Est.

HAUZEUR Anne & LE BRUN-RICALENS Foni (2005) - « Grès et Préhistoire au Luxembourg : rupture et continuité dans les stratégies d'implantation et d'approvisionnement liées aux formations gréseuses durant le Néolithique » dans RIES & KRIPPEL (dir.) - *Sandstone Landscapes in Europe. Past. Present and Future*. Proceedings of the 2nd International Conference on Sandstone Landscapes, 25 au 28 mai 2005. Travaux scientifiques du Musée national d'histoire naturelle Luxembourg. Ferrantia n° 44.

HOLTMEYER-WILD Vera (2000) - *Vorgeschichtliche Reibsteine aus der Umgebung von Mayen, in Reibsteine aus Basaltlava, Vulkanpark-Forschungen* 3 (Mainz).

JACCOTTEY Luc, BOCQUILLON Hervé, DEFFRESSIGNE Sylvie, GALLAND Sophie, JODRY Florent, LABEAUNE Régis & TICKONOFF Nicolas (à paraître) - « Localisation des outils de mouture dans les sites ruraux protohistoriques du Centre Est de la France ». *Actes du Colloque de l'AFEAF 2015*.

JODRY Florent (2011) - « Grès VS Basalte, l'exploitation du grès et l'importation du basalte en Alsace durant l'Antiquité (Ier-IIIe s.)» dans BUCHSENSCHUTZ, JACCOTTEY, JODRY, BLANCHARD (dir.) - *Évolution typologique et technique des meules du Néolithique à l'an mille*, Actes des IIIe Rencontres Archéologiques de L'Archéosite gaulois, Aquitania, Supplément n° 23, p. 401-408.

LE GUEN Pascal, AUXIETTE Ginette, BRUN Patrice, DUBOULOZ Jérôme, GRANSAR Frédéric & POMMEPUY Claudine (2005) - « Apport récent sur la transition âge du Bronze - âge du Fer dans la vallée de l'Aisne, Osly-Courtil "La Terre Saint-Mard" (Aisne). Processus de différenciation de l'habitat au cours du Bronze Final », *Revue archéologique de Picardie*, numéro spécial 22, p. 141-161.

MANGARTZ Fritz (2008) - *Römischer Basaltlava-Abbau zwischen Eifel und Rhein* (Monographien des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz Band 75, Vulkanpark-Forschungen Band 7), Verlag Schnell + Steiner, Regensburg.

MÜLLER-KARPE Hermann (1959) - *Beiträge zur Chronologie der Urnenfelderzeit nördlich und südlich der Alpen*. Römisch-Germanische Forchungen, 22, Berlin.

POMMEPUY Claudine (1999) - « Le matériel de mouture de la vallée de l'Aisne de l'âge du Bronze à La Tène finale : formes et matériaux », *Revue archéologique de Picardie*, n° 3-4, p. 115-141.

REINECKE Paul (1906) - *Mainzer Aufsätze zur Chronologie der Bronze und Eisenzeit*. Mainz.

Les auteurs

Bénédicte HÉNON
Inrap Nord-Picardie
UMR 8215 Trajectoires

Cécile MONCHABLON
Inrap Centre Ile de France
UMR 8215 Trajectoires

Pascal LE GUEN
Inrap Nord-Picardie
UMR 8215 Trajectoires

Résumé

Une fouille préventive menée à Guignicourt "L'Homme Mort" (Aisne) a permis de mettre au jour un petit noyau domestique dédié au stockage daté du Bronze final. Il se singularise par la quantité et la qualité de l'outillage de mouture recueilli. En effet, la présence d'outils de mouture exogènes (arkose et basalte, en provenance respectivement des Ardennes et de l'Eifel) met en avant les réseaux d'échange avec la sphère géographique continentale et permet d'évoquer l'hypothèse de « sites » spécialisés.

Mots clés : Bronze final, stockage, mouture, arkose, basalte

Abstract

A preventive excavation carried out at Guignicourt "L'Homme Mort" (Aisne) revealed a small domestic storage unit from the Late Bronze Age. It is noteworthy for the quantity and quality of the milling tools found there. Indeed, the presence of exogenic tools (arkose and basalt, respectively from the Ardennes and the Eifel) highlights the trade system within the continental area and suggests the hypothesis of specialized "sites".

Keywords : Late Bronze Age, storage, milling, arkose, basalt.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Bei einer Präventivgrabung wurde in Guignicourt „L'Homme Mort" (Departement Aisne) eine kleine spätbronzezeitliche Lagerstruktur freigelegt. Sie zeichnet sich durch die Menge und Qualität der Mahlgeräte aus, die dort gefunden wurden. In der Tat zeugen die exogenen Mahlgeräte (Arkose und Basalt aus den Ardennen bzw. der Eifel) von den Tauschbeziehungen mit dem Kontinent und legen die Hypothese der Existenz spezialisierter „Produktionsstätten" nahe.

Schlagwörter : Spätbronzezeit, Lagerung, Mahlen, Arkose, Basalt

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (isa.odenhardt@gmail.com).